

Voilà le forfait navigo à 70 euros

Les tarifs des transports entre les cinq zones franciliennes sont désormais unifiés.

Publié le 31/08/2015



C'était une revendication de longue date du député-maire François Asensi ainsi que des élus du Front de gauche : unifier les tarifs des transports entre les cinq zones franciliennes.

Après l'avoir exigé du gouvernement ou encore du président de la Région des années durant, c'est chose faite. À compter du 1er septembre 2015, que l'on habite Paris, Colombes, Versailles ou Tremblay-en-France, le tarif sera de 70 euros par mois (770 euros annuels et 21,25 euros hebdomadaires).

En un mot, les Franciliens pourront dorénavant circuler chaque jour de la semaine, de manière illimitée, sur l'ensemble du territoire de l'Île-de-France, empruntant le bus, le métro, le train, le RER, le T-Zen ou encore le tramway.

Seul l'Orlyval, trainnavette qui relie Antony à l'aéroport d'Orly, n'est pas concerné par ce changement. À noter, qu'il restera possible d'acheter un forfait Navigo pour les zones 2-3, 3-4 ou 4-5.

À Tremblay, par exemple, qui se trouve à cheval sur les zones 4 et 5, l'achat d'un forfait pour cette simple zone reste donc d'actualité et ce, pour 667,70 euros l'année, 60,70 euros le mois ou 18,45 euros la semaine.

Ainsi, les déplacements resteront limités dans ces zones dans le courant de la semaine. Ils continueront par ailleurs à être dézonés les weekends, les jours fériés et pendant les vacances scolaires. Pour les étudiants ou les scolaires, le forfait Imagine R devient également toutes zones, au tarif de 333,90 euros l'année.

Auteur : Mathilde Azerot



[RETOUR À LA LISTE](#)



MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35